

Patrimoine

DU PAYS DE MAYENNE



LES CAHIERS DU PAYS DE MAYENNE



2008



12 €

SOMMAIRE

• ÉDITORIAL	1
• AVANT-PROPOS	5
• HISTORIQUE	7
• LES COMMUNICATIONS	10
• L'ÉCOLE À MARTIGNÉ	35
• DE L'HOSPICE SAINTE-ESTELLE À LA RÉSIDENCE MÉDICALISÉE	47
• LA VIE DE CHÂTEAU	50
• ÉGLISE ET CHAPELLES	58
• DÉMOGRAPHIE - ACTIVITÉS RURALES	70
• COMMERCE - INDUSTRIE - ARTISANAT	73
• FOIRES - MARCHÉS - ASSEMBLÉES COMMUNALES	77
• LA GENDARMERIE	80
• LES GUERRES ET CONFLITS	82
• L'ESPÉRANCE	90
• LES SPORTS	94
• LES ASSOCIATIONS	100
• QUELQUES ÉVÉNEMENTS À MARTIGNÉ	102

En 1865, le nouveau moulin fonctionnait grâce à une roue à augets entraînant quatre paires de meules. En 1935, deux paires étaient encore en activité auxquelles s'ajoutaient quatre broyeurs à cylindres. Laurent Burgeot assurait son fonctionnement entre 1912 et 1941, puis le moulin est acquis en 1947 par la société Picault et Cie.

Exploité jusqu'en 1966 par Monsieur Armand Roche, il va ensuite subir les inondations d'octobre 1966 avant d'être entièrement détruit par un incendie dans la nuit du 28 au 29 janvier 1968.

Corçu **Vitrine internationale pour Électricité de France** **Ses microcentrales sur la Mayenne**

En 1954, EDF réalise et met en service un premier groupe prototype du type « en siphon » à l'écluse de la Maignanerie (commune de Saint-Jean-sur-Mayenne) et un groupe de type « en conduite » à l'écluse de l'Âme sur la même commune.

En février 1955, suite à ces deux expériences, EDF décide d'équiper d'autres barrages sur la Mayenne. Dix-neuf groupes sur seize barrages sont programmés. Les quatre sites de la commune de Martigné sont retenus et Corçu équipé en 1965.

Cette microcentrale est détruite par les intempéries (crue de la rivière et foudre) en 1975. Il est alors décidé d'installer, sur le site, un prototype tourné vers l'exploitation et financé par la Commission des Communautés Européennes, par le constructeur (ESAC)⁴ et Électricité de France.

Bénéficiant des moyens d'exploitation modernes, Corçu est rééquipé en 1986 et le moulin, dont la charpente couverture n'a pas été reconstruite consécutivement à l'incendie de janvier 1968, est occupé par les installations d'EDF (transformateur et bureaux de réception).

Les microcentrales sont installées dans le pertuis du barrage initialement prévu pour effectuer la vidange totale du bief supérieur. L'émission télévisée, *La Carte au trésor*, diffusée en août 2003 sur France 3, avait mis à l'honneur ces installations sur la rivière « la Mayenne ».

L'écluse du Port sur la commune de Sacé était alors l'objet d'une énigme à résoudre.

⁴. Établissement de Soudure Autogène et de Chaudronnerie

En 1854, l'adjudicataire de l'éclairage au gaz du bourg, le sieur Gilbert, est dans l'impossibilité de remplir les engagements qu'il a contractés avec la commune. Monsieur Joseph Leroux propose ses services pour pallier au remplacement de l'adjudicataire défaillant.

En octobre 1910, une pétition d'environ quatre-vingts signatures d'habitants de Martigné est adressée au maire pour réclamer l'éclairage du bourg au moins six mois dans l'année. En 1912, six becs de gaz sont installés par la société des Becs « Agaz » au benzol pour un montant de 775 francs.

La demande de travaux pour l'électrification du bourg date du 17 mars 1930. Le 8 juillet 1926, le conseil municipal s'étant assemblé en session extraordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Pierre Pouteau, maire, décide de charger le bureau du Comité syndical de se tenir en rapport avec le service du Génie rural pour l'étude du projet de distribution de l'énergie électrique et de la force motrice sur le territoire de la commune de Martigné.

Il demande en outre à faire partie du secteur de Mayenne attendu que les intérêts de la commune sont rattachés à son chef-lieu de canton et d'arrondissement.

L'électrification des hameaux se fera à partir de 1931. Les trois premiers sites installés seront : La Motte-Husson, le Moulin-Geslin et la Picherie.



*Rue de l'église
aujourd'hui, rue Vénus et place de l'Église*

POINTS DE VENTE DE NOS CAHIERS

MAYENNE :

- OFFICE DE TOURISME
- LIBRAIRIE « LE MARAIS »
- MAISON DE LA PRESSE
- PERMANENCES « PATRIMOINE DU PAYS DE MAYENNE »

LAVAL :

- LIBRAIRIE « CORNEILLE »

